

Cloture liquidation judiciaire

Par juliet5, le 20/09/2016 à 04:58

Bonjour

j ai ete en liquidation judiciaire cloture par extinction du passif en juin 2016 . je réclame au liquidateur la restitution des fonds excedentaires . il me repond en aout qu il atrend des actualisations de creances avant de boucler les operations de partage..or j ai recu en juin apres cloture un etat des dettes du tribunal..qu entend t il par actualisation de creances? quel est le delai de restitution des fonds excedentaires? merci beaucoup

Par Visiteur, le 20/09/2016 à 10:47

Bjr,

Compte tenu des délais pour répondre aux demandes d'actualisation et autres formalités, le liquidateur devrait être en mesure de répondre prochainement.